

TI107 – Stocker et livrer les pièces peintes

Introduction

Les entreprises de revêtement et de construction métallique doivent veiller à protéger les surfaces peintes contre les influences néfastes lors du transport, du stockage et du montage :

1. charge mécanique (bosses, éraflures, points de frottement)
2. Sollicitation par l'humidité (taches d'eau, inclusion d'humidité, traces de condensation)
3. Exposition à la saleté et aux alcalins (salissures, poussière de construction, mortier)

Emballages de transport

Entretoises

Les entretoises ou les cales de sécurité en métal, en bois, en papier ou en mousse solide comme le polystyrène ne conviennent pas (acides humiques, absorption et libération d'eau, surfaces abrasives).

Sont appropriées : les mousses extrudées, à cellules fermées, souples et sans plastifiant. Exemple : coussin d'écartement "Caro Point" testé jusqu'à 40 °C ou feuille de mousse PE de 4 mm testée jusqu'à 60 °C de chaleur sèche.

Attention : les coussins d'écartement mouillés provoquent des taches d'eau.

Couches de séparation

Les couches de séparation en papier, en fibres synthétiques ou en feuilles à bulles ne conviennent pas.

Ces dernières peuvent se marquer ultérieurement en cas de pression de surface plus élevée. Les matériaux appropriés sont : Les non-tissés PP/PE aux propriétés non absorbantes comme le non-tissé PP 2mm et le film à bulles d'air comme suremballage.

Films de protection

Les films de protection ne doivent être retirés qu'après le montage complet - avant la réception des éléments ou sur instructions de la direction des travaux. Les films de protection fortement adhésifs ne conviennent pas. Les films autocollants amovibles avec protection UV conviennent.

Films adhésifs recommandés par nos soins :

- Tesa 50560
- Tesa 4438 (www.tesa.ch)
- 3M Tape 3903i (www.3m.com)
- Permafix 9319
- Permafix 9329 (permapack.ch)

Autocollants de signalisation voyants (exemple de texte)

Lors du transport et au dépôt du chantier, protégez les éléments de construction contre l'humidité et la diffusion de vapeur à l'intérieur de l'emballage sous film.

Stockage et couverture

Palettisation

- Surfaces de palettes et de stockage suffisamment grandes avec bord de sécurité libre

- Les extrémités et les bords des éléments doivent être protégés
- Les marchandises palettisées doivent être stockées légèrement inclinées afin que l'eau puisse s'écouler.

Couvertures

- Les unités d'emballage ouvertes doivent être entièrement mises en place ou, après le retrait de composants individuels, refermées de manière étanche à l'eau ou recouvertes de bâches de construction de manière à éviter toute fuite.
- L'eau stagnante doit également être évitée sur les surfaces peintes.
- Il convient également d'éviter la stagnation d'eau due à des écarteurs inappropriés.
- Les recouvrements et les filmages sur tous les côtés doivent permettre d'équilibrer la pression de vapeur. (risque de formation de condensation et de microclimat).
- Les inserts de déshydratants ou de gels de silice sont également appropriés. Exemple : sachets déshydratants (Dry & Save)

Emplacements de stockage

- Les lieux de stockage secs et les stockages sous des abris ventilés sont appropriés (moins de condensation).
-

Manutention

Prévention des frottements

Les profilés ou les tôles doivent être décollés de l'unité de stockage sur toute leur surface et non pas retirés.

Echafaudages et bâches de construction

Ne doivent pas être posés directement sur les surfaces peintes (risque de frottement).

Prévention de la formation de taches

Les éléments de construction ne doivent être manipulés qu'avec des gants propres. Les composants ne doivent pas être en contact avec de la crème solaire ou autre.

Impuretés

Les poussières de construction alcalines et le mortier doivent être soigneusement éliminés dans les heures qui suivent (risque d'altération de la brillance, de la teinte et de la surface).

En cas de salissures, ne jamais nettoyer avec un chiffon sec, mais avec beaucoup d'eau et une éponge douce.

Assurance qualité

Veuillez consulter les normes CSFF :

CSFF 41.07 : Directive pour le revêtement d'éléments de façades en Aluminium et en Acier-CSFF 61.01 : Directive pour l'entretien et le Nettoyage des façades métalliques.
